

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



**Rapport d'évaluation externe du
programme de « Licence en Transport –
Logistique » du Centre de Formation
Privé Supérieur (CFPS)**

L'équipe d'évaluation:

- Pr Mame Demba THIAM, Président
- Pr Ely Madidio FALL, Membre
- M. Cheikh FALL, Membre

Signature :

Pour l'Equipe, le Président

Juin 2015

Table des matières

Avant-Propos	3
Introduction	4
1. Présentation de l’Institution.....	4
2. Analyse du Rapport d’auto-évaluation.....	4
3. Description de la visite sur le terrain	4
4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l’ANAQ-SUP ..	5
5. Points Forts.....	12
6. Points faibles.....	12
7. Appréciations générales du Programme.....	13
8. Recommandations à l’Etablissement	14
9. Recommandation à l’attention de l’ANAQ-SUP	14
10. Proposition d’avis	14

Avant-Propos

Le Centre de Formation Privé Supérieur (CFPS) a présenté un rapport d'auto-évaluation auprès de l'ANAQ-SUP en vue de l'accréditation du diplôme de licence en Transport – Logistique. L'ANAQ-SP a désigné l'équipe d'Experts -Evalueurs composée comme suit:

- Pr Ely Madidio FALL, Président
- Pr Mame Demba THIAM, Membre
- Mr. Cheikh FALL, Membre

La visite a eu lieu le jeudi 4 juin 2015 de 9h à 14h50' sans observer une pause déjeuner (travail en journée continue). La rédaction du rapport a été effectuée par l'Equipe en format, fonction du spécimen tel que recommandé par l'ANAQ-SUP.

Introduction

Le CFPS se trouve actuellement à l'adresse Sacré Cœur Pyrotechnique Cité Keur Gorgui après avoir déménagé du Point E, d'après les responsables trouvés sur place. Le CFPS est installé dans un immeuble. Il occupe le 2^{ème} étage à droite, et entièrement les 3^{ème} et 4^{ème} niveaux. Certaines des pièces font l'objet de salles de cours. L'administration principale est également logée dans une aile au troisième étage. Il n'y a pas d'espace – social ni au RC, ni à la terrasse de l'immeuble. Le programme évalué est intitulé : « Transport – Logistique ».

1. Présentation de l'Institution

Le Centre de Formation Privé Supérieur (CFPS) est un établissement d'enseignement supérieur privé créé conformément aux dispositions des articles 3 et 20 du décret 2011 - 1030 du 25 juillet 2011 et dont l'agrément définitif est répertorié sous le numéro : **00113/MESUCURRS/DES/DFS du 14 janvier 2011.**

Le CFPS est une Société à Responsabilité Limitée (SARL), dont le siège social est établi à la Cité Keur Gorgui Lot 78 B Sacré Cœur Pyrotechnie et dont le Registre de Commerce est le suivant : **SN DKR 2011 B 902.**

Le Centre de Formation Privé Supérieur (CFPS) prépare aux diplômes post-bac de licences professionnelles dans quelques spécialités, et entre autres, le « Transport Logistique » qui est ici proposé, pour évaluation, en vue de son accréditation par l'ANAQ-SUP.

2. Analyse du Rapport d'auto-évaluation

Le CFPS renseigne sur la mise en place d'un Comité de pilotage composé des Autorités académiques et du Conseil pédagogique. Il s'y ajoute les divers représentants des Personnels administratifs et Techniques, les Représentants des Enseignants, des Etudiants et l'Expert en Assurance. A chaque membre, des responsabilités ont été confiées.

Ensuite les responsabilités ont été définies pour chacun des acteurs du Comité. Ce qui a permis l'élaboration du document proposé pour évaluation.

La rédaction du rapport a suivi les grandes lignes du référentiel. Cependant, il est nécessaire de signaler l'absence de plan stratégique, le Procès-verbal des réunions, la non disponibilité de la plupart des CV d'enseignants et les copies des diplômes des enseignants de la filière « Transport-Logistique », les contrats, les états financiers en relation avec les prestations fournies. Les documents reçus pour preuve ne correspondent pas à ceux requis. L'offre de formation, dans ses grandes lignes, est acceptable telle que présentée dans les tableaux en Annexe. Cependant, il reste à faire des réglages d'adéquation entre les volumes horaires et les coefficients qui figurent dans les tableaux.

3. Description de la visite sur le terrain

L'équipe des experts est arrivée dans son ensemble à 9h. Elle a été reçue par M. Boubacar Diallo assistée de son équipe composée de :

- Monsieur Abdoulaye BA (Médecin – Economiste à la retraite et fondateur de l'Etablissement) ;

- Monsieur Daouda THIAM (Professeur d'informatique) ;
- Monsieur Mamadou Lamine SANO (Ingénieur en Transport – Logistique et enseignant – responsable dans l'Etablissement) ;
- Monsieur Bamba NGOM (Professeur de Lettres et ancien travailleur de l'inspection d'académie de Dakar) ;
- Monsieur Sylla (Chargé des programmes Licence, Master 1 et Master 2).

Installé dans un bureau au troisième étage, les deux équipes ont tenu des échanges sous la Présidence du Professeur *Ely Madiodio Fall* accompagné du Pr *Mame Demba THIAM* et de Monsieur *Cheilkh Fall*, Expert-Professionnel assermenté en « Transport – Logistique ». En rapport avec les grandes lignes de l'agenda, le timing a été ajusté en continu sans observer la pause initialement retenue.

En parcourant point par point le document d'auto-évaluation, les autorités de l'Institution ont répondu aux questions posées par les experts. Des échanges fructueux ont débouché sur la demande de quelques documents notamment les dossiers d'enseignants contractuels, l'agrément définitif de l'établissement entre autres, ainsi que les emplois du temps.

Après ces échanges, les experts ont démarré une visite de site conduite par MM. Sylla, Thiam et Ngom. Après un rapide tour des locaux composés des salles de cours, des salles équipées d'ordinateurs, de salles allouées aux PATS, les entretiens ont permis d'interroger l'Assistante administrative, un professeur chargé de cours de gestion, en l'occurrence Monsieur Ngom et Monsieur Amadou Idy Kassé, chargé des finances. Après avoir échangé en ultime audience avec le Directeur, l'Equipe des experts a tenu sa séance de synthèse en retrait dans le bureau qui les avait accueilli en plénière avec l'Equipe du CFPS. Après avoir procédé au réglage final et tiré un texte de trois pages avec l'appui de l'établissement qui a offert les facilités bureautiques, une deuxième rencontre de débriefing a été organisée. Les échanges ont été cordiaux et appréciés par les deux parties. Après les remerciements, le travail de visite a pris fin quelques minutes avant 15 h.

Appréciation de la visite

De manière générale, la visite s'est déroulée dans une atmosphère marquée d'échanges entre Professionnels avec un sentiment d'écoute mutuel et de compréhension assez aisée. L'équipe d'accueil étant composée de personnalités expérimentées et disposées à une collaboration franche, étant entendu que toutes les deux parties espèrent œuvrer pour le meilleur de l'Enseignement supérieur.

4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-SUP

Champs 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études

Standard 1.01 : Le programme d'études est régulièrement dispensé.

Depuis que l'Etablissement est mis sur pied, une promotion de licence est sortie : En effet, le programme a démarré en janvier 2011 et a été finalisée en décembre 2014. Attestation délivrée en janvier 2015.

Appréciation globale sur le standard : aucun spécimen de diplôme n'a été trouvé. L'envoi à

la Direction de l'Enseignement supérieur n'a pas été fait. Une correction doit être faite et la liste et les diplômes doivent être envoyés pour signature à la Direction de l'Enseignement supérieur.

Le standard n'est PAS GLOBALEMENT ATTEINT

Standard 1.02: Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.

La clarté des objectifs est difficilement vérifiable. Les CV des enseignants ne sont pas tous disponibles, même avec les éléments de preuve fournis.

L'harmonisation des volumes horaires et des coefficients mérite d'être signalée.

D'après l'agrément définitif présenté, oui, ils correspondent à la mission de l'institution.

Il a été enregistré que les objectifs étaient le BTS. Un passage, vers le système LMD, a été enregistré. Il reste des efforts à faire. Pour une meilleure clarification et une explication du système LMD et leur bonne compréhension par les différents acteurs de l'établissement (Autorités, PATS, Etudiants et Enseignants).

Appréciation globale sur le standard. Il reste à définir le système de passerelle du programme de BTS vers le système LMD. Une communication mérite d'être organisée à ce sujet. La valorisation des acquis par expérience n'est pas aussi vue dans le document d'auto-évaluation.

Ce standard PRESENTE QUELQUES INSUFFISANCES

Standard 1.03 : Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.

L'Hôpital principal semble être l'unique partenaire avec lequel, un document d'acceptation de stage a été signé.

Accord de coopération ou de collaboration avec le milieu professionnel pour une bonne insertion des diplômés à fournir et à améliorer.

La Recherche de stage semble orienter cette dimension. Mais beaucoup d'effort reste à faire.

Le Stage est l'objectif général enregistré dans le document écrit.

Quant à la manière dont l'établissement procède pour insérer les étudiants, aucun document n'a été reçu à ce sujet.

Points de référence : Les principaux résultats des évaluations sont communiqués, discutés et exploités en vue d'apporter des améliorations au programme d'études.

Éléments de preuve : Fiche ou rapport d'évaluation. PV de réunion d'exploitation du rapport, etc.

Remarques et recommandations : Présentez le Procès-verbal de la réunion sur le rapport d'auto-évaluation.

Appréciation globale sur le standard : M. Sylla et Thiam sont chargés de faire des démarches pour trouver un stage aux étudiants ou un emploi. Les étudiants trouvent des stages par eux-mêmes suivant le système de relation connu au Sénégal.

Pour une seule promotion, l'appréciation est difficile au regard des points de vue notés auprès des étudiants.

Champs d'évaluation 2 : Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 2.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminées et communiqués à toutes les personnes concernées

D'après les réponses fournies par les segments administratifs et étudiants, l'information reste à être mieux organisée.

Destination, notamment avec l'absence notée du personnel enseignant, il est difficile de soutenir que la communication des décisions passe bien.

Appréciation globale sur le standard : L'instance qui s'occupe de la qualité n'est pas été vue sur le terrain. Le procès-verbal de la réunion a été demandé. Il peut être attaché au document d'évaluation.

Standard 2.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.

Le PER prend part aux processus décisionnels pour mettre en œuvre le programme.

Cependant aucuns documents allant dans ce sens n'ont été donnés.

Les étudiants évaluent les professeurs mais des grilles d'évaluation n'ont pas été données par l'administration.

Ce standard PRESENTE DES LACUNES

Standard 2.03 Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité :

L'institution utilise

les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.

Points de référence : La qualité du programme d'études est assurée à l'aide de mesures d'assurance qualité

Éléments de preuve : Description des mesures d'assurance qualité et des processus mis en œuvre ? Attendu.

Point de référence : Monsieur Jean Noël Ngom, Expert en assurance qualité.

Éléments de preuve : Absent lors de la visite. Donner des preuves de son statut et son implication. Donner son acte de nomination.

Champs d'évaluation 3 : Curriculum et méthodes didactiques

Standard 3.01 : Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du niveau LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.

Le programme dispose de maquette structurée, mais quelques difficultés sont enregistrées dans l'harmonisation des volumes horaires et des coefficients qui ne s'ajustent pas.

L'enseignement est généraliste avec un tronc commun en L1, le tableau, l'emploi du temps reçu de l'établissement et les témoignages fournis par les étudiants prouvent qu'ils sont inscrits pour se présenter au BTS. Ensuite un niveau L3 peut être proposé aux étudiants désireux de poursuivre la formation.

Comme le recommande la Direction de l'enseignement supérieur du Sénégal, les unités d'enseignement n'ont pas été trouvées au tableau d'affichage. Les cours et les syllabus proposés ne sont pas codés par leurs CREDITS et UE correspondants. Les contenus n'ont pas été signés par les enseignants dont les CV et dossiers restent à être valorisés avec les copies

légalisées des diplômes.

Remarques et recommandations : Les maquettes doivent être ajustées aux emplois du temps affichés. Les syllabus doivent porter en référence l'intitulé de l'UE, le nom et le grade l'enseignant. La période d'enseignement doit être clairement mentionnée, le volume horaire doit être signalé. Pour chaque enseignant le dossier doit comporter le CV et les photocopies des diplômes légalisés.

Standard 3.02 : Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.

Les intitulés sont mentionnés dans leur grande ligne. Les méthodes d'enseignement sont mentionnées dans le document d'auto-évaluation. La salle informatique est équipée avec quelques ordinateurs. L'enseignement de l'informatique et de la bureautique occupe une place importante dans le Curriculum.

Les documents fournis dans les justificatifs n'ont pas permis de vérifier les méthodes d'enseignement employées, ainsi que les volumes horaires détaillés en présentiel ou en Travaux personnels ou Travaux pratiques ou dirigés.

L'enseignement professionnel qui ouvre une possibilité de se présenter au BTS semble être en couple avec une passerelle qui permet de s'inscrire en Licence 3 après la deuxième année d'étude.

La période de notre passage ne nous a pas permis de rencontrer un seul enseignement qui intervient dans le cursus de Transport – Logistique, à part, le professeur chargé des cours de bureautique.

Les tests de connaissance sont organisés suivant une régularité que nous n'avons pas pu vérifier. Les types de contrôles après chaque module ajusté au nombre de semaine par semestre aussi n'ont pas été documentés.

Le rythme et la régularité des contrôles pour chaque UE n'ont pas été vérifiés, car les documents n'ont pas été fournis. Les dates et les moyens d'information à l'endroit des étudiants, pour le calendrier des tests n'ont pas été vérifiés.

Les informations fournies comme justificatifs après la requête formulée par l'équipe des experts –évaluateurs externes ne nous aident pas à apprécier le standard en relation avec la manière dont les étudiants sont informés quant à l'avis et le déroulement des évaluations.

Appréciation globale sur le standard : Ce standard n'est pas complètement atteint

Standard 3.03 : Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.

Une seule promotion vient de compléter la Licence 3. Seul un exemplaire d'attestation de réussite a été présenté. Aucun spécimen de diplôme et aucune correspondance adressée à la direction de l'Enseignement supérieur n'a été fournie après demande. Les conditions pour la validation des crédits et l'obtention des crédits ne sont pas retrouvées sur place, ni reçues dans les justificatifs fournis.

Appréciation globale sur le standard : L'institution n'a pas un spécimen de diplôme. Les conditions de délivrance n'ont pas été détaillées et expliquées dans les preuves fournies après notre requête.

Standard 3.04 : Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

Avec une seule promotion qui vient d'achever sa formation, il est difficile d'apprécier ce standard. Le suivi de la progression ne peut pas être facilement établi, ni vérifié.

L'appréciation du taux de réussite, au regard de la faiblesse des effectifs est un exercice difficile et que nous n'avons pas pu mener. Une vérification du ratio de genre a permis de déceler une incohérence qu'il reste à vérifier.

Appréciation globale sur le standard : ce standard n'est pas atteint au regard de la faiblesse de l'effectif qui concerne une promotion de licence. Le format du relevé de note ne s'ajuste pas au déroulement des semestres du système LMD.

Nous recommandons une application effective du système LMD avec les exigences de présentation de l'emploi du temps, les volumes horaires au système d'UE et les crédits affectés.

Champs d'évaluation 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 4.01 : L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.

Nous n'avons pas obtenu, de manière détaillée, les dossiers des enseignants qui sont chargés de dispenser cet enseignement. Certains CV incomplets ont été reçus dans la panoplie des justificatifs et ils ne remplissaient pas les conditions de diplômes requis. Quant à la recherche, aucune information n'a été reçue à ce sujet.

Recommandation : joindre les dossiers des enseignants accompagnés des CV, des copies de diplômes et des syllabi pour chaque unité d'enseignement.

Ce standard n'est pas atteint.

Standard 4.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.

La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie dans le rapport.

Non, nous n'avons pu vérifier les différentes indications.

Points de référence : Les contrats d'engagement et /ou les cahiers des charges contiennent des indications concrètes concernant les tâches à accomplir dans les domaines de l'enseignement, de la recherche, des prestations de services et de l'administration.

Les contrats n'ont pas été obtenus auprès de l'administration.

Éléments de preuve : Exemples de contrats et / ou de cahiers des charges représentatifs. Un spécimen de contrat a été comme élément de preuve.

Points de référence : Le temps de travail effectivement consacré à l'enseignement et à la recherche correspond à celui prévu dans le contrat d'engagement / le cahier des charges

Éléments de preuve : Emplois du temps – cahiers de textes

Nous avons demandé, sans les obtenir les cahiers de textes

Standard 4.03 : La mobilité du PER est possible.

Points de référence : L'absence de statistiques fiables sur le rapport entre enseignants issus du milieu professionnel et ceux issus du milieu pédagogique empêche la mise sur pied d'un comité d'orientation et de conseil pour faciliter l'insertion des étudiants après leur formation. En effet, vu le caractère technique de la formation « Transport – Logistique » qui demande beaucoup de savoir-faire et d'application pratique, les enseignants du milieu professionnel pouvaient constituer des relais et connections entre l'étudiant et l'entreprise. Le programme d'études doit être organisée de façon à rendre possible l'échange d'enseignants avec d'autres institutions nationales et étrangères.

Éléments de preuve : Description des modalités d'échange. Il n'y a pas de document requis.

L'activité n'est pas renseignée.

Standard pas atteint

Champs d'évaluation 5 : Étudiant(e)s

Standard 5.01 : Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.

Les conditions d'admission au programme sont présentées dans le rapport présenté par l'institution mais non disponibles lors de notre visite un quelconque support mis à notre disposition. Les échanges avec les PATS (la Secrétaire par exemple) ont permis de savoir qu'avec le bac l'étudiant peut s'inscrire dans le programme de Licence. Cependant quelques candidats n'ayant pas le bac ont été reçus mais ne pourront pas se présenter au BTS, ni poursuivre des études de niveau Licence. Ils ne pourront cependant faire que le DTS qui est un diplôme d'école. Tous les étudiants en licence ont obtenu le baccalauréat selon les autorités de l'institution. Les dossiers ont été présentés dans une chemise avec des feuillets en plastique. Un système d'archivages par année avec un repérage alphabétique et chronologique serait mieux apprécié.

Appréciation globale sur le standard : L'institution doit publier de manière claire les conditions d'admission au programme et donner des éclaircissements sur les conseils et orientations des bacheliers et étudiants désirant formuler une admission au programme. L'institution doit aussi donner des statistiques fiables concernant la répartition des étudiants du programme en termes de curricula.

Standard 5.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.

Le programme n'a eu qu'une seule promotion et le rapport genre n'est pas trop pris en compte du fait du nombre relativement réduit des candidats postulant à ce programme.

Il y'a des étudiants filles et garçons mais à l'heure actuelle il n'y a pas des procédures de sélection pour assurer une meilleure égalité des chances au niveau des conditions et des procédures d'admission, de l'organisation et du déroulement des études ainsi que de l'évaluation des apprentissages.

Appréciation globale sur le standard : Les procédures d'admission aux programmes ne

tiennent pas encore compte du genre avec le peu de candidats qui postulent pour l'heure à intégrer l'établissement. L'institution doit envisager un équilibre du genre dans les procédures de recrutement des candidats et publier les rapports.

Standard 5.03 : La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.

L'organisation des études permet les échanges d'étudiant(e)s avec d'autres institutions universitaires car il y'a un étudiant de la dernière promotion de Licence (L3) qui a validé ses acquis et poursuit en master dans une autre institution de la place dans le même programme.

Un modèle de convention de stage a été ajouté dans les éléments de preuve.

Appréciation globale sur le standard : La mobilité des étudiant(e)s est possible car dans la promotion qui vient d'achever son cursus, certains ont été inscrits dans d'autres établissements et ont validé leurs acquis avec l'institution pour accéder au programme. Cependant la reconnaissance mutuelle interuniversitaire ne va que dans le sens du privé car dans le public il est très difficile de valider des acquis issus du privé. Par contre le contraire est souvent banal. La mise sur pied d'un comité d'harmonisation des programmes d'études ou de formation permettrait d'assurer aux étudiants de l'établissement une meilleure mobilité.

Standard 5.04 : Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.

Les enseignants permanents sont chargés de l'encadrement des étudiants et des personnes ressources au sein des entreprises auprès desquelles les étudiants se présentent pour des stages. Par contre, les enseignants invités refusent l'encadrement des étudiants du fait de l'absence de subventions ou primes d'encadrement mais aussi des contraintes de temps liées à leurs activités. Certains étudiants sont encadrés par des professionnels au sein des entreprises où ils font un stage.

Les résultats d'évaluation relatifs à la qualité de l'encadrement ne sont pas pris en compte lors de l'adaptation des enseignements car nous n'avons pas reçu les PV des réunions d'adaptation des enseignements. Par contre, l'entretien avec les étudiants a permis de savoir que les enseignants sont régulièrement évalués avec une note comprise entre 1 et 5. Les résultats des évaluations des étudiants n'ont pas été présentés lors de la visite.

Selon les autorités de l'institution, il y'a un dénommé Docteur Sarr qui conseille les étudiants dans ce sens mais il est présentement hors du pays et c'est ce qui explique que les experts n'ont pas pu le rencontrer.

Appréciation globale sur le standard : l'encadrement des étudiants est une question difficile à résoudre de manière globale. Il reste, cependant, une équation à régler surtout si l'institution on projette de se lancer dans un programme de Master qui nécessite un bon encadrement avec des travaux de recherche et de documentation.

Standard 5.05 : Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.

Le programme dispose-il de moyens pour faciliter l'insertion de ses diplômés dans le milieu du travail.

La recherche de stage et/ou d'emploi se fait dans l'institution principalement par Monsieur Sylla (responsable des licences) mais l'institution ne dispose pas de comité qui joue ce rôle. Les étudiants cherchent eux-mêmes des conventions de stage par le biais de leurs relations et par leurs parents.

La liste des étudiants avait été attachée dans le document originel d'auto-évaluation. Cependant l'appréciation est difficile, au regard de la présentation des tableaux joints.

Appréciation globale sur le standard :

Les relations de coopération avec le milieu du travail ne sont pas visibles et développées mais néanmoins les étudiants ont dit que Monsieur Sylla se bat chaque jour pour leur trouver une insertion dans le milieu du travail mais ce n'est pas suffisant. L'institution prévoit aussi une convention de partenariat avec les entreprises pour l'insertion rapide de ses diplômés.

Champ d'évaluation 6 : Dotation en équipements et en locaux**Standard 6.01 : Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.**

Lors de la visite, les autorités académiques ont présenté 12 salles de cours. Il n'y a pas de bibliothèque. Une salle informatique de 24 machines et une autre en projet d'équipement d'une capacité de 20 places a été montrée à l'équipe des évaluateurs externes. Les locaux sont spacieux. Il n'y a pas d'infirmerie. Les extincteurs sont disponibles (3) mais pas encore installés.

Les ressources sont principalement des financements sur fonds propres des autorités. Le chargé des finances a évoqué quelques problèmes liés au recouvrement des mensualités payées individuellement.

Appréciation globale sur le standard :

Les locaux sont spacieux et aérés. Cependant la location est relativement chère et les charges fixes étouffent souvent la bonne marche de l'institution. L'investissement sur fonds propres a financé l'institution mais les moyens manquent.

5. Points Forts

A la tête de la structure, on a trouvé des experts expérimentés :

- Infrastructures adéquates pour recevoir des apprenants

Pédagogie

- La Maquette de la licence semble respecter les standards théoriques du nouveau système de Licence

6. Points faibles

✓ Gouvernance

- L'organigramme de l'université n'intègre pas les structures identifiées : conseil d'administration, Comité pédagogique.
- Manque de partenariat avec des sociétés locales, intervenant dans le secteur de la logistique
- Absence de Bibliothèque
- Nous n'avons pas pu vérifier l'effectivité d'un système d'information pour la gestion de l'administration et de la pédagogie.

✓ Pédagogie

- Faiblesse des effectifs
- Dispositifs et équipements informatiques pour les enseignements en projet pour une des salles
- Pas un seul enseignant permanent
- Niveau de qualification à prouver en précisant les catégories A ou B ou rangs des intervenant dans le programme de Licence difficile à apprécier en raison de l'absence de dossiers individuels pour le corps enseignant qui intervient en Licence.
- Gestion de la qualité ; l'appréciation assez limitée par manque d'information. Joindre le procès-verbal de la réunion de la Cellule chargée de la Qualité
- Le Personnel administratif est insuffisant
- Motivation du PATS n'a pas été vérifiée

(Les Copies des diplômes qui concernent les intervenants dans la filière n'ont pas été toutes mises à disposition dans le document reçu et intitulé « éléments de preuve.

Nous avons noté une Incohérence entre le relevé de notes d'un étudiant qui a quitté l'établissement en janvier 2015 et le contenu des enseignements présenté dans les annexes et affichés au tableau d'affichage pour emploi du temps.

Un spécimen de relevé de notes de L1 à L3, ajusté à l'emploi du temps a été reçu. Du moment que la conformité n'a pas été vérifiée sur le terrain. L'équipe des évaluateurs reste réservée sur la question relative à ce standard.

Appréciations générales du programme : Nous avons enregistré le témoignage positif des étudiants rencontrés quant au programme proposé et déroulé.

7. Appréciations générales du Programme

Dans l'ensemble, au regard des documents présentés dans le document d'auto-évaluation, des échanges lors de la visite et des preuves fournies, il reste des efforts à fournir en vue d'atteindre un certain nombre de standards. Il s'agit particulièrement de la nécessité de corriger certaines insuffisances relatives à la qualité du corps enseignants en joignant les CV et les contrats, les *syllabi* et les délibérations de fin de semestre.

Bien que le témoignage des étudiants de la première promotion soit favorable, il reste à vérifier les spécimens de diplôme de Licence déposés pour signature.

Des vérifications soutenues doivent être effectués pour une meilleure conformité du Programme LMD, et ici en ce qui concerne la licence de Transport-Logistique.

8. Recommandations à l'Établissement

Revoir, comment les enseignements sont présentés en UE, les crédits et les volumes horaires ;

Les contenus tel que présentés en annexes sont les standards avec quelques points signalés plus hauts qui concernent les volumes horaires et les noms des enseignants avec les dossiers qui ne sont pas archivés dans l'établissement.

Présenter un spécimen de diplôme déposé à la Direction de l'Enseignement supérieur. Attacher les dossiers des enseignants avec copie des Cv, des diplômes et des contrats.

Renseigner le tableau des curricula de la L1 à la L3 en inscrivant clairement les volumes horaires, les Semestres, les UE et les crédits.

Il nous est difficile d'apprécier le spécimen de diplôme qui ne correspond pas à une copie. Nous restons sur la position par rapport à l'absence de preuve observée lors de la visite de l'établissement.

9. Recommandation à l'attention de l'ANAQ-SUP

Revoir les documents fournis par l'établissement (absence de contrats : aucun justificatif, par rapport aux enseignants, au Personnel).

Dans les éléments de preuve reçus, il n'y a pas de réponse concernant les contrats des enseignants et des Personnels administratifs et techniques.

10. Proposition d'avis

Accréditation refusée